Société de l'information, eEurope: initiative de la Commission, Conseil européen de Lisbonne, 23-24 mars 2000

2000/2034(COS) - 05/02/2002 - Document de suivi

La Commission européenne a adopté le rapport d'évaluation comparative du plan d'action eEurope pour 2002, qui donne une vue détaillée du stade de développement actuel de la société européenne de l'information depuis le sommet de Lisbonne en mars 2000. Le rapport analyse des données provenant de toute l'Europe sur la base d'indicateurs clés allant du prix de d'une connexion à l'internet jusqu'au nombre d'écoles raccordées. La conclusion est que le plan d'action Europe a contribué à augmenter le nombre de foyers (38% en décembre 2001), d'écoles et d'entreprises qui sont connectés mais que la croissance ralentit. En outre, en ce qui concerne l'internet large bande, la pénétration reste lente, généralement coûteuse et limitée à deux plates-formes. La croissance du commerce en ligne connaît également un ralentissement alors que le nombre des problèmes de sécurité augmente. Seulement 4% des utilisateurs déclarent effectuer fréquemment des achats en ligne. De même, 20% seulement des entreprises européennes vendent et achètent en ligne, avec une prédominance des grandes entreprises. Le rapport confirme le grand intérêt porté à l'administration en ligne et souligne les progrès importants réalisés récemment pour accélérer les réseaux européens pour chercheurs par la mise en place du réseau GEANT qui a permis de relier par des lignes à haut débit plus de 3 000 institutions de recherche et d'enseignement à travers l'Europe. Dans l'ensemble, le rapport indique que si le plan d'action eEurope 2002 a été un bon outil à court terme pour mettre rapidement l'Europe en ligne, le fait d'avoir réalisé les connexions nécessaires ne suffit pas pour que l'objectif de Lisbonne soit atteint. Un nouvel accent doit donc être mis sur l'utilisation efficace de l'internet. Le rapport formule une série de recommandations et insiste sur les aspects suivants : - nécessité d'une action concertée pour résorber les écarts en ce qui concerne la pénétration de l'internet et les "fractures numériques", qui constituent une menace pour la cohésion sociale de l'Europe; - nécessité d'entreprendre rapidement un examen des obstacles au commerce en ligne ; - intégration de l'internet dans la pratique pédagogique et pas seulement dans les écoles ; - création d'une task force pour la cyber-sécurité chargée de s'occuper des questions de sécurité et de la criminalité sur l'internet ; - développement de l'administration en ligne ; - intégration complète des pays candidats au processus du plan d'action eEurope.